



## ***La grande fête des récoltes***

### CONTRAT DE LOCATION DES KIOSQUES / ENGAGEMENT DES EXPOSANTS

#### **Description de l'évènement :**

L'organisation des Fêtes gourmandes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a accepté l'invitation du comité organisateur des Fêtes du 150 d'Alma, de tenir son évènement annuel sur le site des Plaines vertes, dans le cadre de l'activité à volets multiples *La grande fête des récoltes*.

En plus de la présentation des performances culturelles et sportives, un espace sur le site est alloué pour y aménager un marché public, pouvant accueillir une vingtaine d'exposants du secteur bioalimentaire régional. En partenariat avec le comité organisateur (Fêtes 150), Les Fêtes gourmandes SLSJ seront responsables de la gestion administrative et de la logistique de l'activité «marché public».

#### **Lieu et dates :**

Sur le site des Plaines vertes d'Alma (À proximité du Centre sportif Mario Tremblay)

Le vendredi 15 septembre de 17 à 21heures, le cocktail d'ouverture de *La grande fête des récoltes* sera servi en présence des personnalités publiques, des organisateurs de l'évènement et des exposants du marché public.

NOTE : Les exposants devront installer leurs kiosques pendant la journée. La surveillance de nuit sera assurée par le comité Fêtes 150.

Le samedi 16 septembre, début des activités marchandes pour les exposants à 10hrs jusqu'à 23 heures en soirée.

NOTE : Si le démantèlement des kiosques peut commencer vers 21 heures, aucun véhicule ne pourra circuler sur le site avant 23 heures.

#### **Coûts de location / frais inhérents pour les exposants**

Afin d'assurer un maximum de visibilité et de confort pour les exposants, deux options, selon les prévisions météo, figurent déjà dans la planification de l'évènement. La première, (température confortable) les kiosques seront installés sous de petits abris individuels répartis sur le site. La seconde, pour cause de pluie ou de temps froid, les exposants seront regroupés sous le grand chapiteau.

## **Kiosques / espaces sous le chapiteau**

Coût de location : 100.00\$, taxes incluses.

Cette offre comprend un petit chapiteau de 10x10 pieds, une table 30 x 60 pouces, 2 chaises, une prise électrique de 15amp, un service de surveillance de nuit, une station de récupération (1 bac bleu, 1 bac vert, 1 bac brun), 1 évier avec eau chaude potable, savon, essuie-tout pour les 20 kiosques.

### Exigences:

- Les exposants qui préparent et cuisent des aliments sur place doivent s'assurer de disposer d'un plancher de contre-plaqué 8x8 et détenir un permis du MAPAQ (38\$/2jrs)
- Détenir une copie du certificat d'assurance de responsabilité civile et la présenter au responsable de la logistique lors de l'installation ou la faire parvenir par la poste, jointe au contrat.
- Fournir une description sommaire des produits à vendre sur le formulaire d'inscription en ligne :
  - o Fruits et légumes frais
  - o Produits transformés (Miel, confitures, boissons, etc.)
  - o Aliments préparés ou à consommer sur le site.
- Les bouchées de dégustation (de 1\$ à 4\$) et/ou repas complets pourront être vendus et consommés sur le site. Il faudra toutefois afficher les prix de vente sur le comptoir pour en informer les visiteurs.
- Les exposants pourront transiger directement avec les visiteurs et un guichet automatique sera disponible sur les lieux.
- Étant donné le nombre restreint de kiosques sur le site et que les demandes de participation peuvent excéder la capacité réelle d'accueillir les exposants, un comité sera formé pour procéder à une sélection (concours) basée sur des critères objectifs :
  - o A) l'ordre chronologique des inscriptions (date de réception du contrat)
  - o B) Le lieu d'opération des exposants concernés (Alma et les environs)
  - o C) Les types de produits, le niveau d'innovation alimentaire, la valeur ajoutée, et/ou la créativité.

Il importe donc de remplir le formulaire d'inscription en ligne (Fêtes des récoltes / Formulaire) le plus rapidement possible. Par la suite, si votre demande est acceptée, nous le confirmerons par courrier électronique.

- Les exposants sélectionnés s'engagent à retourner leur contrat signé, 30 jours avant l'évènement (mercredi, 16 août) accompagné d'un chèque (50\$ de dépôt pour réservation / 100\$ pour paiement final) à l'ordre de *Fêtes gourmandes du Saguenay-Lac-Saint-Jean* à l'adresse suivante :

Fêtes gourmandes SLSJ  
587, Rue principale, Saint-Henri de Taillon  
Lac-St-Jean (Québec)  
G0W 2X0

- Pour résilier le contrat et éviter de perdre le montant déposé, il importe d'aviser l'organisation avant le lundi, 4 septembre 2017, par courrier électronique.
- Les exposants devront s'installer pendant la journée du vendredi, 15 septembre. Les véhicules accrédités pourront circuler sur le site de 13 à 17 heures. Il importe d'avoir terminé l'installation du kiosque avant 17 heures pour être en mesure de participer au cocktail d'ouverture de La grande Fête des récoltes.
- L'utilisation des équipements fonctionnant au propane doit être approuvée par le responsable de la logistique. En plus de se conformer aux règles d'utilisation, l'exposant doit se prémunir d'un extincteur bien en vue et accessible.
- Les exposants s'engagent à l'utilisation de vaisselle, ustensiles et emballages réutilisables, recyclables ou compostables tout en respectant l'interdiction de matières en polystyrène et en maximisant l'utilisation des bacs pour le tri sélectif.

NOTE : Les exposants qui le souhaitent, pourront apporter une chaufferette 110v-15amp en cas de mauvais temps.

### **Communication / opportunités**

En plus profiter de la visibilité des sites web des Fêtes gourmandes SLSJ et de la publicité de La grande fête des récoltes, les exposants sélectionnés pourront s'afficher dans un cahier spécial (4 ou 8 pages portant du volet bioalimentaire) du journal Le Lac-St-Jean. Il sera distribué à 27 000 exemplaires au cours de la semaine précédant l'évènement, soit le mardi, 12 septembre. Il en coutera 50\$ pour une publication de votre logo (environ 4 par 6 cm) couleur. Un représentant du journal vous contactera pour conclure l'entente.

Il suffira de cocher sur le formulaire en ligne pour en profiter. Oui (  ) Non (  )

### **Membership des Fêtes gourmandes SLSJ**

Qu'importe le statut de votre organisation, en procédant à une demande de participation à La grande fête des récoltes, vous devenez «Membre participant» de l'organisme Fêtes gourmandes SLSJ, gratuitement et sans responsabilité d'ordre juridique.

---

Signature de l'exposant-te

---

Responsable Fêtes gourmandes SLSJ